

2018-2019

LA RENTREE AU POLE ORIENTATION 3^{ème} 2^{nde}



1) DISTRIBUTION DES LIVRES

Les livres seront remis aux élèves le jour de la rentrée en échange de deux **chèques** de caution (1 chèque de 50 € et un chèque de 100 €) libellés à l'ordre de "OGEC Notre-Dame La Riche". Les remises des clés de casiers (chaque élève a un casier) se feront dès les premiers jours.

2) ORGANISATION DE LA RENTREE : 58 RUE DELPÉRIER

Rentrée des classes le Lundi 3 Septembre 2018

(N'apporter que trousse – agenda – cahier de brouillon – feuilles de copie)

Horaires : - 3^{ème} rentrée à 14h30 - 2^{nde} rentrée à 15h30

Ce jour-là, les élèves de 3^{ème} et de 2^{nde} (sauf les internes) seront libérés au bout d'1h30.

Présence de « Fil Bleu » pour informations sur les lignes de bus.

Création éventuelle de cartes d'abonnement (apporter une photo – si enfant non présent – et un RIB).

3) HORAIRES DES COURS PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE

Les cours ont lieu entre 8h10 et 16h55, voire jusqu'à 17h50.

Les 2 niveaux ont cours le mercredi matin mais pas le samedi. Tous les élèves disposent d'une heure minimum pour déjeuner.

Le portail est ouvert à partir de 7h40.

4) ETUDES DU SOIR

Etude surveillée possible de 16h55 à 17h50 dès le premier jour.

Les études encadrées « Alpha » (document consultable sur le site) fonctionneront du 17 septembre 2018 au 6 juin 2019.

Un bulletin d'inscription aux études sera remis aux élèves, le premier jour.

5) ANNEE SCOLAIRE

Conférence-Formation méthodologie

D'autre part, une demi-journée (gratuite et exceptionnelle) à destination des parents de tous niveaux (et des élèves qui le souhaitent), sur le thème « **Comment aider votre enfant à apprendre : bien démarrer son année grâce à la neuro-pédagogie** », sera organisée au collège le mercredi 5 septembre après-midi (amphi Nelson Mandela), avec un intervenant extérieur, spécialiste en neuro-pédagogie.

Stage en entreprise pour les élèves de Troisième et de Seconde Passerelle

Comme les années précédentes, les élèves de 3^{ème} devront effectuer un stage de découverte en entreprise pour les aider à éclairer leur choix d'orientation.

- Dates : du Lundi 19/11/18 au Vendredi 23/11/18 ;
- Rapport de stage pour le 10 décembre 2018 au plus tard.

Il est donc important d'entreprendre les démarches dès maintenant pour trouver une entreprise.

Pour les élèves de 3^{ème} renforcée et de Seconde Passerelle, un deuxième stage sera à effectuer dans la 2^{ème} quinzaine de Mars 2019.

Formation Humaine :

Les élèves de 3^{ème} ont une heure de formation humaine obligatoire jusqu'en Novembre, puis une heure de catéchèse facultative. Les élèves de 2^{nde} ont une heure de formation humaine obligatoire toute l'année.

Brevet d'Initiation à l'Aéronautique :

Durant l'année, une formation au BIA sera proposée à votre enfant le mercredi après-midi. Un bulletin d'inscription téléchargeable sur le site ndlr.fr sera à retourner avec les documents de rentrée.

Réunion de parents :

Pour vous permettre une organisation optimale du mois de Septembre, nous vous indiquons dès maintenant les dates des réunions de parents :

- 3^{ème} : Mardi 18 Septembre 2018
- 2^{nde} : Mardi 11 Septembre 2018

Ces réunions débuteront à 18h30 dans l'amphi du bâtiment T (58 rue Delpérier) par un mot d'accueil de M. VISSE.

Nous nous permettons d'insister sur l'importance de ces réunions : vous aurez dans un premier temps des informations générales pour toutes les classes d'un même niveau puis vous partirez dans un deuxième temps dans une salle de cours avec le professeur principal de votre enfant.

6) DOCUMENTS à retourner avant la rentrée

- La Convention Financière signée.
- La fiche de renseignements. Elle contient les informations que nous détenons actuellement. Si vous avez des modifications à y apporter, nous vous demandons de bien vouloir le faire directement sur la fiche **en écrivant en rouge**.
- La fiche "Pastorale au Collège" (pour les élèves de 3^{ème}) signée
- La fiche "Inscription catéchèse par niveau" (pour les élèves de 3^{ème}), signée
- L'autorisation de sortie pour projets pédagogiques et éducatifs signée.
- Le fiche d'inscription au BIA.

7) DOCUMENTS à remettre le jour de la rentrée

- Les travaux de vacances exigés (à remettre au professeur principal).
- Documents signés et photocopie du visa à jour pour les élèves étrangers.

8) MESSE DE RENTREE

Elle est fixée au **Mercredi 05/09/18 à 11h15** dans l'agora du Collège.

Toute la Communauté éducative est invitée (familles, élèves, personnels).

9) INTERNAT

Pour la rentrée scolaire, tous les internes seront accueillis par les responsables à l'Internat situé 58 rue Delpérier et dirigés vers leur chambre, le **Lundi 3 Septembre 2018 entre 7h30 et 12h**, à l'exception des internes de 1^{ère} Bac Professionnel et Terminale Bac Professionnel qui seront accueillis ce même jour à partir de 18h30.

Durant l'année scolaire, les arrivées auront lieu le dimanche soir ou le lundi matin, en fonction du souhait des familles.

Note très importante

La loi interdit le tabagisme dans l'enceinte d'un établissement scolaire (y compris la cigarette électronique).

L'utilisation du téléphone portable est restreinte à la cour de récréation.

Les trottoirs devant les lycées ne peuvent être utilisés comme fumoir et encore moins comme cendrier.

Pour des raisons de propreté et de santé publique, l'établissement ne peut accepter que le tabagisme se pratique à cet endroit, d'autant plus que le Chef d'Établissement est responsable de la propreté devant son établissement.